

Notice : Information de l'utilisateur

Viramune 50 mg/5 ml suspension buvable névirapine

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

1. QU'EST-CE QUE VIRAMUNE ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE VIRAMUNE
3. COMMENT PRENDRE VIRAMUNE
4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER VIRAMUNE
6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

1. QU'EST-CE QUE VIRAMUNE ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ

Viramune appartient à un groupe de médicaments appelés antirétroviraux, utilisés dans le traitement de l'infection par le Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH-1).

La substance active de votre médicament est dénommée névirapine. La névirapine appartient à une classe de médicaments destinés à lutter contre le VIH-1 dénommés inhibiteurs non nucléosidiques de la transcriptase inverse (INNTI). La transcriptase inverse est une enzyme indispensable au VIH pour se multiplier. La névirapine empêche le fonctionnement de la transcriptase inverse. En empêchant la transcriptase inverse de fonctionner, Viramune aide à contrôler l'infection par le VIH-1.

Viramune est indiqué dans le traitement des adultes, adolescents et enfants de tout âge infectés par le VIH-1. Vous devez prendre Viramune en association avec d'autres médicaments antirétroviraux. Votre médecin déterminera quels médicaments sont les plus adaptés à votre cas.

Si Viramune a été prescrit pour votre enfant, toute l'information contenue dans cette notice est adressée à votre enfant (dans ce cas veuillez lire « votre enfant » à la place de « vous »).

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE VIRAMUNE

Ne prenez jamais Viramune

- Si vous êtes allergique à la névirapine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament (mentionnés dans la rubrique 6).
- Si vous avez déjà pris Viramune avant et avez dû arrêter le traitement parce que vous avez eu :
 - une éruption cutanée grave
 - une éruption cutanée avec d'autres symptômes, par exemple :
 - fièvre
 - formation de cloques sur la peau
 - plaies dans la bouche
 - inflammation des yeux
 - gonflement du visage
 - œdème
 - essoufflement
 - douleurs musculaires ou articulaires
 - malaise général
 - douleurs abdominales
 - une réaction d'hypersensibilité (réaction allergique)
 - une inflammation du foie (hépatite)
- Si vous avez une maladie hépatique grave
- Si vous avez dû arrêter, dans le passé, le traitement par Viramune en raison de troubles de votre fonction hépatique
- Si vous prenez des médicaments contenant des substances de phytothérapie telles que le millepertuis (*Hypericum perforatum*). Cette substance de phytothérapie peut réduire l'effet de Viramune.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre Viramune.

Au cours des 18 premières semaines de votre traitement par Viramune, il est très important que vous et votre médecin fassiez attention à tout signe d'atteinte hépatique ou cutanée. Celles-ci peuvent devenir graves et même mettre votre vie en danger. Vous êtes plus à risque d'une telle réaction au cours des 6 premières semaines de traitement.

Si vous présentez une éruption cutanée sévère ou une réaction d'hypersensibilité (réaction allergique) qui peut prendre la forme d'une éruption cutanée accompagnée d'autres effets indésirables comme

- de la fièvre
- la formation de cloques sur la peau
- des plaies dans la bouche
- une inflammation des yeux
- un gonflement du visage
- un œdème
- un essoufflement
- des douleurs musculaires ou articulaires
- un malaise général
- ou des douleurs abdominales

VOUS DEVEZ ARRÊTER DE PRENDRE VIRAMUNE ET CONTACTER VOTRE MEDECIN IMMEDIATEMENT car ces effets peuvent mettre votre vie en danger ou entraîner le décès. Si vous remarquez sur votre peau un symptôme correspondant à une éruption cutanée même sans autre effet associé, prévenez votre médecin immédiatement, afin qu'il vous indique si vous devez arrêter votre traitement par Viramune.

Si vous ressentez des symptômes évoquant une atteinte du foie comme

- une perte d'appétit
- des nausées
- des vomissements
- une coloration jaune de la peau (jaunisse)
- des douleurs abdominales

vous devez arrêter de prendre Viramune et contacter immédiatement votre médecin.

Si vous présentez des réactions hépatiques sévères, cutanées ou d'hypersensibilité au cours de votre traitement par Viramune, **VOUS NE DEVEZ PLUS REPRENDRE CE TRAITEMENT** sans l'avis préalable de votre médecin. Vous devez respecter la dose de Viramune prescrite par votre médecin. Ceci est particulièrement important pendant les 14 premiers jours du traitement (pour plus d'informations, voir le paragraphe « *Comment prendre Viramune* »)

Certains patients ont un risque plus élevé de développer des problèmes hépatiques :

- les femmes
- les patients ayant une infection par le virus de l'hépatite B ou C
- les patients présentant des tests de la fonction hépatique anormaux
- les patients naïfs de traitement présentant un taux élevé en cellules CD4+ lors de l'initiation du traitement par Viramune (plus de 250 cellules/mm³ chez les femmes et plus de 400 cellules/mm³ chez les hommes)
- les patients prétraités ayant une charge virale plasmatique du VIH-1 détectable et un taux de cellules CD4+ élevé lors de l'initiation du traitement par Viramune (plus de 250 cellules/mm³ chez les femmes et plus de 400 cellules/mm³ chez les hommes)

Chez certains patients présentant une infection par le VIH à un stade avancé (SIDA) et des antécédents d'infection opportuniste (définissant l'entrée en stade SIDA), les signes et symptômes inflammatoires provenant d'infections antérieures peuvent survenir peu après le début du traitement anti-VIH. Ces symptômes seraient dus à une amélioration de la réponse immunitaire, permettant à l'organisme de combattre les infections qui pouvaient être présentes sans symptômes évidents. Si vous remarquez des symptômes d'infection, veuillez en informer votre médecin immédiatement.

En plus des infections opportunistes, des maladies autoimmunes (maladies qui surviennent lorsque le système immunitaire s'attaque aux cellules saines de l'organisme) peuvent également survenir après le début de votre traitement anti-VIH. Les maladies autoimmunes peuvent survenir plusieurs mois après le début du traitement. Si vous remarquez des symptômes d'infection ou tout autre symptôme comme une faiblesse musculaire, une faiblesse commençant dans les mains et les pieds puis remontant vers le tronc, des palpitations, des tremblements ou une

hyperactivité, veuillez en informer votre médecin immédiatement pour voir si un traitement est nécessaire.

Une modification des graisses corporelles peut survenir chez des patients recevant une association de traitements antirétroviraux. Contacter votre médecin si vous remarquez une modification des graisses corporelles. (Voir rubrique 4 « *Quels sont les effets indésirables éventuels ?* »)

Certains patients prenant un traitement par association d'antirétroviraux peuvent développer une maladie des os appelée ostéonécrose (mort du tissu osseux par manque d'irrigation sanguine). La durée du traitement par association d'antirétroviraux, l'utilisation de corticoïdes, la consommation d'alcool, une faiblesse du système immunitaire et un indice de masse corporelle élevé, peuvent faire partie des nombreux facteurs de risque de développement de cette maladie. Les signes d'ostéonécrose sont une raideur des articulations, des douleurs (en particulier de la hanche, du genou et de l'épaule) et des difficultés pour se mouvoir. Si vous ressentez l'un de ces symptômes, veuillez en informer votre médecin.

Si vous prenez de façon concomitante de la névirapine et de la zidovudine, informez votre médecin car il pourrait avoir besoin de faire vérifier votre nombre de globules blancs.

Ne prenez pas Viramune après une exposition au VIH à moins que l'infection par le VIH n'ait été diagnostiquée chez vous et que votre médecin vous ait demandé de le prendre.

La prednisonne ne doit pas être utilisée pour traiter une éruption cutanée liée à la prise de Viramune.

Si vous prenez des contraceptifs oraux (par exemple la pilule) ou toute autre méthode de contraception hormonale pendant votre traitement par Viramune, vous devez utiliser en plus une méthode de contraception mécanique (par exemple des préservatifs) afin d'éviter une grossesse et la transmission du VIH à d'autres personnes.

Si vous prenez un traitement hormonal post-ménopausique, demandez conseil à votre médecin avant de prendre ce médicament.

Si vous prenez ou si l'on vous prescrit de la rifampicine, utilisée dans le traitement de la tuberculose, veuillez en informer votre médecin avant de prendre ce médicament.

Enfants et adolescents

Viramune suspension buvable peut être pris par des enfants de tout âge. Suivez rigoureusement les recommandations du médecin qui suit votre enfant.

Viramune est également disponible sous forme de comprimés. Viramune comprimé convient aux :

- enfants âgés de 16 ans et plus,
- enfants âgés de moins de 16 ans et :
- pesant 50 kg ou plus
- ou dont la surface corporelle est supérieure à 1,25 mètre carré

Autres médicaments et Viramune

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament. Indiquez à votre médecin tous les médicaments que vous prenez avant le début du traitement par Viramune. Votre médecin peut avoir à vérifier si l'efficacité de ces médicaments persiste et à ajuster leur posologie. Lisez attentivement les notices accompagnant tous les autres médicaments anti-VIH que vous prenez en même temps que Viramune.

Il est particulièrement important que vous indiquiez à votre médecin si vous prenez ou si vous avez pris récemment :

- du millepertuis (*Hypericum perforatum*, médicament pour traiter la dépression)
- de la rifampicine (médicament pour traiter la tuberculose)
- de la rifabutine (médicament pour traiter la tuberculose)
- des macrolides, par exemple la clarithromycine (médicament pour traiter les infections bactériennes)
- du fluconazole (médicament pour traiter les infections fongiques)
- du kétoconazole (médicament pour traiter les infections fongiques)
- de l'itraconazole (médicament pour traiter les infections fongiques)
- de la méthadone (médicament utilisé pour le traitement de la dépendance aux opiacés)
- de la warfarine (médicament pour réduire la coagulation du sang)
- une contraception hormonale (par exemple la « pilule »)
- de l'atazanavir (un autre médicament pour traiter l'infection par le VIH)
- du lopinavir/ritonavir (un autre médicament pour traiter l'infection par le VIH)
- du fosamprénavir (un autre médicament pour traiter l'infection par le VIH)
- de l'efavirenz (un autre médicament pour traiter l'infection par le VIH)
- de l'étravirine (un autre médicament pour traiter l'infection par le VIH)
- de la rilpivirine (un autre médicament pour traiter l'infection par le VIH)
- de la zidovudine (un autre médicament pour traiter l'infection par le VIH)
- de l'elvitégavir/cobicistat (un autre médicament pour traiter l'infection par le VIH)

Votre médecin surveillera avec attention les effets de Viramune et de ces médicaments si vous les prenez en même temps.

Si vous êtes sous dialyse rénale, votre médecin pourra être amené à adapter la dose de Viramune. Ceci est dû au fait que Viramune peut être partiellement éliminé de la circulation sanguine lors de la dialyse.

Viramune avec des aliments et boissons

Viramune suspension buvable peut être administré avec des aliments ou des boissons.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

L'allaitement **n'est pas recommandé** chez les femmes vivant avec le VIH, car l'infection par le VIH peut se transmettre au bébé par l'intermédiaire du lait maternel.

Si vous allaitez ou envisagez d'allaiter, vous **devez en discuter avec** votre médecin **dès que possible**.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Vous pouvez présenter une fatigue pendant votre traitement par Viramune. Vous devez prendre des précautions pendant la réalisation de certaines activités telles que conduire des véhicules, et utiliser des outils ou des machines. Si vous ressentez une fatigue, vous devez éviter d'effectuer des tâches potentiellement dangereuses, notamment conduire des véhicules ou utiliser des outils ou des machines.

Viramune contient du saccharose, du sorbitol, du parahydroxybenzoate de méthyle, du parahydroxybenzoate de propyle et du sodium

Viramune suspension buvable contient 150 mg de saccharose par ml. Ceci doit être pris en compte chez les patients diabétiques. Si votre médecin vous a dit que vous présentiez une intolérance à certains sucres, contactez votre médecin avant de prendre ce médicament. Il peut être nocif pour les dents.

Viramune suspension buvable contient 162 mg de sorbitol par ml. Le sorbitol est une source de fructose. Si votre médecin vous a informé(e) que vous (ou votre enfant) présentiez une intolérance à certains sucres ou si vous avez été diagnostiqué(e) avec une intolérance héréditaire au fructose (IHF), un trouble génétique rare caractérisé par l'incapacité à décomposer le fructose, parlez-en à votre médecin avant que vous (ou votre enfant) ne preniez ou ne receviez ce médicament.

Viramune suspension buvable contient du parahydroxybenzoate de méthyle et du parahydroxybenzoate de propyle. Ces excipients peuvent causer des réactions allergiques au fil du temps.

Viramune suspension buvable contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par dose, c.-à-d. qu'il est essentiellement « sans sodium ».

3. COMMENT PRENDRE VIRAMUNE

Vous ne devez pas prendre Viramune seul. Vous devez le prendre avec au moins deux autres médicaments antirétroviraux. Votre médecin vous recommandera les médicaments qui vous conviennent le mieux.

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Chez l'adulte, la dose habituelle est de 20 ml par prise.

Le médecin de votre enfant calculera la dose nécessaire à votre enfant. Ce calcul sera fonction de l'âge et du poids de votre enfant, ou de sa surface corporelle. Assurez-vous d'avoir bien compris les explications du médecin en ce qui concerne la dose que vous devez administrer à votre enfant.

Adultes

Chez l'adulte, la posologie est de 20 ml (200 mg) par jour pendant les 14 premiers jours de traitement (phase " initiale"). Après 14 jours, la dose habituelle est de 20 ml (200 mg) deux fois par jour.

Il est très important que vous preniez uniquement 20 ml de Viramune par jour pendant les 14 premiers jours de traitement (période initiale). Si vous présentez une éruption cutanée pendant cette période, n'augmentez pas la dose mais consultez votre médecin.

Viramune est également disponible sous forme de comprimés dosés à 200 mg pour les patients âgés de 16 ans et plus.

Enfants

La dose pour les enfants, au cours des 14 premiers jours de traitement (période initiale), est de 4 mg/kg pour une posologie en fonction du poids ou de 150 mg/m² pour une posologie en fonction de la surface corporelle, une fois par jour. Ensuite, le traitement de votre enfant sera modifié pour une administration deux fois par jour, et le médecin de votre enfant décidera la dose exacte à lui administrer sur la base de son poids ou de sa surface corporelle.

Il est très important que votre enfant prenne Viramune uniquement une fois par jour pendant les 14 premiers jours de traitement (période initiale). Si votre enfant développe une éruption cutanée pendant cette période, n'augmentez pas la dose mais consultez le médecin de votre enfant.

Viramune est également disponible sous forme de comprimés dosés à 200 mg pour les enfants les plus âgés, notamment les adolescents, pesant plus de 50 kg ou ayant une surface corporelle supérieure à 1,25 m². Le médecin de votre enfant vous indiquera la dose exacte à lui administrer. Le médecin de votre enfant contrôlera régulièrement le poids ou la surface corporelle de votre enfant afin d'adapter la dose. Si vous avez le moindre doute, consultez le médecin de votre enfant ou votre pharmacien.

Le flacon de Viramune suspension buvable doit être doucement agité avant l'administration. Mesurez la dose exacte à l'aide d'une seringue graduée.

Si vous êtes un adulte et choisissez d'utiliser un autre dispositif d'administration que la seringue graduée (par exemple un verre gradué ou une cuillère), assurez-vous d'avoir pris la totalité de la dose de Viramune, car des résidus de votre médicament pourraient rester dans le verre ou sur la cuillère. Pour ce faire, rincez soigneusement le dispositif utilisé à l'eau et buvez-la.

La seringue d'administration orale graduée et le verre gradué ne sont pas fournis avec Viramune suspension buvable. Demandez une seringue d'administration ou un verre gradué à votre pharmacien si vous n'en avez pas.

Il a été montré que la période initiale de 14 jours permettait de réduire le risque d'éruption cutanée.

Comme Viramune doit toujours être pris en association à d'autres médicaments antirétroviraux, vous devez suivre attentivement les instructions pour

ces autres médicaments. Ces instructions sont mentionnées sur les notices fournies avec ces médicaments.

Vous devrez prendre Viramune tant que votre médecin vous prescrira ce traitement.

Votre médecin surveillera l'état de votre foie par des analyses de sang et vérifiera l'absence d'effets indésirables tels que des éruptions cutanées (voir le paragraphe « *Avertissements et précautions* »). En fonction des résultats, votre médecin pourra décider de suspendre ou d'interrompre le traitement par Viramune. Votre médecin pourra ensuite décider de reprendre le traitement par Viramune à une dose plus faible.

Viramune se présente sous forme d'une suspension buvable à prendre uniquement par voie orale (par la bouche). Agitez doucement le flacon avant de prendre votre médicament.

Si vous avez pris plus de Viramune que vous n'auriez dû

Ne prenez pas plus de Viramune que la dose prescrite par votre médecin et indiquée dans cette notice. Les données concernant les surdosages en Viramune sont actuellement limitées. Consultez votre médecin si vous avez pris plus de Viramune que vous n'auriez dû.

Si vous oubliez de prendre Viramune

Veillez à n'oublier aucune prise. Si vous vous apercevez de votre oubli dans les 8 heures suivant l'heure prévue de la prise, prenez la dose oubliée dès que possible. Si vous vous apercevez de votre oubli plus de 8 heures après l'heure prévue de la prise, prenez uniquement la dose suivante à l'heure habituelle.

Si vous arrêtez de prendre Viramune

Une prise régulière peut :

- fortement augmenter l'efficacité de l'association des antirétroviraux que vous recevez
- réduire le risque que votre infection par le VIH devienne résistante à vos médicaments antirétroviraux

Il est important que vous continuiez à prendre Viramune conformément aux instructions indiquées ci-dessus, à moins que votre médecin ne vous recommande d'arrêter.

Si le traitement par Viramune a été interrompu pendant plus de sept jours, votre médecin vous demandera de le reprendre en recommençant par une période initiale de 14 jours avec une prise par jour (décrite plus haut) avant de revenir aux deux prises par jour.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Une augmentation du poids ainsi que des taux de lipides et de glucose dans le sang peuvent survenir au cours d'un traitement contre le VIH. Ces modifications sont en partie dues à une amélioration de votre état de santé et du mode de vie ; concernant l'augmentation des lipides sanguins, celle-ci est parfois liée aux médicaments contre le VIH. Votre médecin procédera à des examens afin d'évaluer ces changements.

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Comme cela est mentionné au paragraphe « *Avertissements et précautions* », les effets indésirables les plus importants de Viramune sont des éruptions cutanées et des atteintes du foie graves, pouvant mettre votre vie ou celle de votre enfant en danger. Ces réactions surviennent principalement au cours des 18 premières semaines du traitement par Viramune. Cette période nécessite donc une surveillance étroite par votre médecin.

Si vous constatez une quelconque manifestation sur votre peau, informez votre médecin immédiatement.

Si elles surviennent, les éruptions cutanées sont le plus souvent d'intensité légère à modérée. Toutefois, chez certains patients, l'éruption cutanée peut être grave et mettre la vie en danger (syndrome de Stevens-Johnson et syndrome de Lyell), et se manifester par la formation de cloques sur la peau. Des cas mortels ont été rapportés. La plupart des éruptions, quelle que soit leur sévérité, surviennent au cours des six premières semaines de traitement.

Si une éruption cutanée se manifeste et que vous ressentez un malaise général, vous devez interrompre le traitement et consulter votre médecin immédiatement. Surveillez attentivement toute apparition d'une éruption cutanée chez votre enfant. Une éruption en apparence bénigne (par exemple un érythème fessier) pourrait être liée à l'administration de Viramune. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le médecin de votre enfant.

Des réactions d'hypersensibilité (réactions allergiques) peuvent survenir. Elles peuvent prendre la forme d'une réaction anaphylactique (une forme sévère de réaction allergique) avec des symptômes tels que :

- éruption cutanée
- un gonflement du visage
- difficultés à respirer (bronchospasme)
- choc anaphylactique

Des réactions d'hypersensibilité peuvent également se manifester sous forme d'éruption cutanée associée à d'autres effets indésirables tels que :

- fièvre
- formation de cloques sur votre peau
- plaies dans la bouche
- inflammation des yeux

- gonflement du visage
- œdème
- essoufflement
- douleurs musculaires ou articulaires
- diminution du nombre de vos globules blancs (granulocytopénie)
- malaise général
- troubles sévères du foie ou des reins (insuffisance hépatique ou rénale)

Informez votre médecin immédiatement si vous présentez une éruption cutanée ou l'un des effets indésirables correspondant à une réaction d'hypersensibilité (allergique). De telles réactions peuvent mettre votre vie en danger.

Des anomalies des fonctions hépatiques ont été décrites lors de traitements par Viramune. Elles ont inclus des cas d'inflammation du foie (hépatite), qui peuvent être soudains et intenses (hépatite fulminante) ainsi que des cas d'insuffisance hépatique, pouvant tous deux être fatals.

Informez votre médecin si vous ressentez l'un des symptômes suivant, évoquant une atteinte de votre foie :

- une perte d'appétit
- un mal au cœur (nausées)
- des vomissements
- une coloration jaune de la peau (jaunisse)
- des douleurs abdominales

Les effets indésirables décrits ci-dessous ont été observés chez des patients traités par Viramune :

Très fréquent (peut affecter plus d'1 personne sur 10) :

- éruption cutanée

Fréquent (peut affecter jusqu'à 1 personne sur 10) :

- diminution du nombre de globules blancs (granulocytopénie)
- réactions allergiques (hypersensibilité)
- maux de tête
- mal au cœur (nausées)
- vomissements
- douleurs abdominales
- selles liquides (diarrhée)
- inflammation du foie (hépatite)
- fatigue
- fièvre
- anomalies des tests de la fonction hépatique

Peu fréquent (peut affecter jusqu'à 1 personne sur 100) :

- réaction allergique caractérisée par une éruption cutanée, un gonflement du visage, des difficultés à respirer (bronchospasme) ou un choc anaphylactique
- diminution du nombre de globules rouges (anémie)
- coloration jaune de la peau (jaunisse)
- éruptions cutanées sévères et menaçant le pronostic vital (syndrome de Stevens-Johnson/syndrome de Lyell)
- urticaire
- gonflement par accumulation de liquide sous la peau (angioedème)
- douleurs articulaires (arthralgies)
- douleurs musculaires (myalgies)
- baisse du taux sanguin du phosphore
- augmentation de la pression artérielle

Rare (peut affecter jusqu'à 1 personne sur 1 000) :

- inflammation soudaine et intense du foie (hépatite fulminante)
- réaction médicamenteuse avec symptômes systémiques (syndrome d'hypersensibilité médicamenteuse avec éosinophilie et symptômes systémiques)

Les événements indésirables suivants ont été observés au cours de traitements associant Viramune à d'autres médicaments anti-rétroviraux :

- diminution du nombre de globules rouges ou de plaquettes sanguines
- inflammation du pancréas
- diminution ou anomalie des sensations au niveau de la peau.

Ces événements sont fréquemment observés au cours de traitements avec d'autres médicaments anti-rétroviraux, et ils peuvent survenir lorsque Viramune est associé à ces médicaments. Toutefois, il est peu probable que le traitement par Viramune soit à l'origine de ces événements.

Effets indésirables supplémentaires chez les enfants et les adolescents

Une diminution du nombre de globules blancs (granulocytopenie) peut être observée, à une fréquence plus élevée chez les enfants que chez les adultes. Une diminution du nombre de globules rouges (anémie), qui peut être due au traitement par la névirapine, est aussi plus fréquemment observée chez les enfants que chez les adultes. Comme pour tout symptôme cutané, informez votre médecin si votre enfant présente un effet indésirable.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via :

Belgique

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

www.afmps.be

Division Vigilance :

Site internet : www.notifieruneffetindesirable.be

e-mail : adr@fagg-afmps.be

Luxembourg

Centre Régional de Pharmacovigilance de Nancy ou Division de la pharmacie et des médicaments de la Direction de la santé

Site internet : www.guichet.lu/pharmacovigilance

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER VIRAMUNE

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage et le flacon après « EXP ». La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Viramune doit être utilisé dans les 6 mois suivant l'ouverture du flacon.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient Viramune

- La substance active est la névirapine. Chaque 5 ml contient 50 mg du principe actif névirapine (sous forme semi-hydratée).
- Les autres composants sont
- du carbomer,
- du parahydroxybenzoate de méthyle,
- du parahydroxybenzoate de propyle,
- du sorbitol,
- du saccharose,
- du polysorbate 80,
- de l'hydroxyde de sodium et
- de l'eau purifiée.

Comment se présente Viramune et contenu de l'emballage extérieur

Viramune suspension buvable est une suspension homogène de couleur blanche à blanchâtre.

Viramune se présente sous forme de suspension buvable, conditionnée en flacons à utiliser par voie orale ; chaque flacon contient 240 ml de suspension.

Viramune est aussi conditionné sous forme de comprimés dosés à 200 mg pour les enfants les plus âgés et les adultes.

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché

Boehringer Ingelheim International GmbH
Binger Strasse 173
55216 Ingelheim am Rhein
Allemagne

Fabricant

Boehringer Ingelheim Pharma GmbH & Co. KG
Binger Strasse 173
55216 Ingelheim am Rhein
Allemagne

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

België/Belgique/Belgien

Boehringer Ingelheim SComm
Tél/Tel: +32 2 773 33 11

Luxembourg/Luxemburg

Boehringer Ingelheim SComm
Tél/Tel: +32 2 773 33 11

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est 10/2024

Autres sources d'informations

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site internet de l'Agence européenne des médicaments
<https://www.ema.europa.eu/>